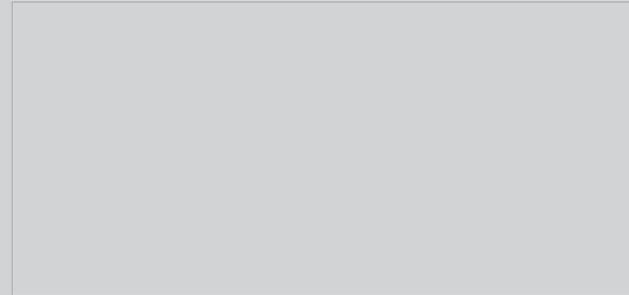


# Le Combat Social

# FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°3-2024 | Mars 2024 | 1 €



Manifestation des Agents de la Ville d'Angers le 12/03/24



Mobilisation de l'EHPAD St Nicolas à Angers le 21/03/24



# L'éditorial de Catherine Rocharde

## LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD  
cgt-Force Ouvrière  
de Maine-et-Loire  
14, place Louis Imbach  
49100 ANGERS  
02 41 25 49 60  
udfo49@force-ouvriere.fr  
[www.fo49.fr](http://www.fo49.fr)

Inscrit à la CPPAP  
n° 0725S07442

Directrice de  
publication :  
Catherine ROCHARDE.

### Sommaire

- 2/3 Édito de Catherine
- 4/5 Mobilisation des fonctionnaires pour leurs salaires
- 6 Mobilisations des Territoriaux
- 7 AG du syndicat FO du CESAME / Unedic
- 8/9 AG du Syndicat de la Santé Privée/ Grève à l'EHPAD St Nicolas
- 10/11 Choc des savoirs
- 12 Mobilisation dans le groupe VYV/Rapport rendre du temps au Français
- 13 Interview de Céline Fraslin
- 14 Manifestation pour le cessez le feu du 06 Avril

17 OCTOBRE  
2024

Loire  
A  
uthion

FO  
49

34<sup>e</sup> CONGRÈS  
de l'UD cgt-FO  
de MAINE-ET-LOIRE

**C**amarades, vous trouverez ci dessous en guise d'édito l'intervention de Catherine Rocharde lors du CCN des 27 et 28 mars dernier. Celle ci pourra servir de base de discussion lors de notre prochaine CA élargie, qui aura lieu le 02 avril.

*Je vous apporte le salut fraternel des syndicats de l'Union Départementale de Maine et Loire*

*Camarades, le 4 janvier 2024, je m'adressais en ces termes au secrétaire général de ma fédération :*

*« Je suis atterrée et très en colère devant le silence de notre fédération à propos du massacre en marche du*

*peuple de Gaza. Aucun massacre ne peut en légitimer d'autres.*

*Alors que jour après jour, depuis bientôt 3 mois, l'ampleur du drame vient confirmer les propos du Président de l'OMS : « La décimation du système de santé à Gaza est une tragédie que je n'ai jamais connue. » et il confirme au passage qu'« il n'y a plus d'hôpitaux fonctionnels au nord de Gaza.. »*

*Dans le même temps, la rapporteuse spéciale de l'ONU, Francesca Albanese affirme : « les attaques israéliennes contre le système de santé dans l'enclave palestinienne ont pris les formes les plus sadiques ».*

*Ce courrier est resté sans réponse et sans réponse de la*

*confédération après l'avoir transmis à Fred le 21 janvier.*

*Est-ce parce que je suis une soignante que je suis sensible et horrifiée par la destruction des hôpitaux par le fait que les ambulances avec leurs patients soient devenues des cibles de guerre comme les médecins, les soignants? Il n'y a plus d'hôpitaux en état de fonctionnement normal à Gaza ! Comment pouvons-nous être indifférents à ce que vivent les gazaouis coincés dans une enclave qui représente 1/5ème de mon département ? Plus de la moitié des bâtiments sont à terre y compris les monuments historiques de ce territoire ! Les écoles, les universités ont été détruites ! Plus de 32000 morts dont plus de la moitié*

**sont des femmes et des enfants ? Il y a eu plus d'enfants tués dans ce conflit ces derniers mois que d'enfants morts dans tous les conflits sur la planète au cours des 4 dernières années ! Je suis une mère, je suis une femme et je ne peux pas me taire ! Combien de personnes sous les décombres ? Combien vont mourir de faim, car l'aide humanitaire n'arrive pas bloquée aux frontières par Israël. Combien vont mourir dans d'atroces souffrances faute de soins ? Plus de 130 journalistes tués depuis le 7 octobre ! C'est un génocide mes Camarades ! Et c'est ainsi que la Cour Internationale de Justice caractérise ce qui se passe à Gaza!**

**Le Pape, et vous connaissez sans doute mon point de vue sur le Pape, a appelé à la fin du conflit, en affirmant que les terribles destructions étaient sources de douleurs et avaient des conséquences terribles pour les faibles et les démunis. Il déclare «Est-ce vraiment ainsi que nous envisageons de construire un monde meilleur ? Stop, ça suffit ! a-t-il ajouté ! Même l'hypocrite Joe Biden après avoir fourni un nombre monstrueux d'armes, demande alors qu'il ne voulait pas en entendre parler, le vote d'une résolution à l'ONU pour exiger le cessez-le-feu, l'arrêt des combats.**

**Alors mes camarades nous ne pouvons pas rester spectateurs encore longtemps devant tant d'atrocités**

**Je sais combien certains sujets sont difficiles à aborder par moments et ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'organisation que nous sommes confrontés à ces difficultés. Je n'ignore pas que l'on nous rétorque, tout ça n'est pas syndical, mais politique. Ceci dit, n'oublions pas ce que nous disait A. Bergeron, « nous ne sommes pas apolitiques, mais contre toute emprise politique » et les secrétaires généraux de la confédération ont dans tous les moments graves rappelé les principes, le triptyque « pain paix liberté » en appelant au soutien et à la mobilisation quand c'est nécessaire. Nous sommes encore**

**un certain nombre à avoir en mémoire le courrier de J.C. Mailly au 1er ministre Laurent Fabius en 2014, pour exiger le cessez-le-feu immédiat à Gaza, la levée du blocus, l'arrêt des livraisons d'armes par la France et il appelait « le gouvernement à prendre des mesures immédiates avec l'Egypte et les Etats-Unis pour l'ouverture de négociations avec les parties concernées afin de parvenir à un accord qui mette fin à l'occupation des territoires et qui donne aux peuples palestiniens et israéliens l'assurance de la sécurité du respect et d'une paix durable » Tout cela est bien dans nos traditions.**

**Mes Camarades, oui dans mon UD nous discutons pour faire une déclaration, un soutien et un appel aux manifestations le samedi pour exiger le cessez-le-feu immédiat à Gaza et la libération des otages. Et c'est par la seule discussion que nous menons tous ensemble que nous avons levé les obstacles, nous avons discuté des notions de terrorisme, rappelé l'histoire de ce conflit ! En nous taisant mes camarades, nous nous rendons complices de la politique de va-t-en guerre de Macron ! Nous ne sommes pas des antisémites comme le prétendent ce gouvernement et ses sbires que sont les préfets qui ont tout mis en œuvre pour interdire ces manifestations ! Et d'ailleurs aucun de ceux qui manifestent le samedi ne sont des antisémites y compris les dirigeants des partis qui exigent l'arrêt des combats ! Nous sommes des travailleurs attachés à la paix et qui soutiendront toujours ceux qui souffrent ! En nous taisant nous faisons fi de ce qu'est notre confédération, de son histoire ! La question n'est pas d'ouvrir la polémique, mais d'apporter notre soutien à tous ces hommes, ces femmes, tous ces travailleurs comme nous qui souffrent.**

**Macron et son gouvernement nous préparent à la guerre et donc à l'économie de guerre ! Un budget de la défense porté à 413 milliards d'ici à 2030, 3 milliards maintenant pour l'Ukraine et dans le même temps, Bruno Le-**

**maire ministre de l'économie annonce 10 milliards d'euros d'économie pour cette année et 20 milliards pour l'an prochain. Et c'est dans la sécurité sociale qu'ils puisent, dans les services publics, les hôpitaux, dans l'éducation, dans l'assurance chômage, les salaires ! C'est l'accélération de la politique du capital financier contre les droits des travailleurs ! C'est l'appauvrissement des travailleurs et des retraités !**

**Camarades, je vous ai partagé mon opinion, c'est celle de mes Camarades dans le Maine et Loire et nous continuerons à manifester, à exiger le cessez-le-feu immédiat à Gaza, la levée du blocus et la libération des otages. Dans de nombreux pays les manifestations sont massives, en France elles sont mises sous le boisseau ! Aux Etats-Unis 60 % des syndicats américains qui représentent des millions de travailleurs exigent le cessez-le-feu permanent et immédiat. Dans mon courrier du 4 janvier, j'ai écrit « Comme syndicaliste, je ne m'accorde pas de cette position qui consisterait à se taire. Nous ne sommes pas syndiqués à la Confédération Force Ouvrière par hasard, nous l'avons choisie en toute conscience parce qu'elle incarne dès sa création les grands principes de Liberté, d'indépendance et de refus de toutes les propagandes soigneusement organisées. Nous les militants de cette organisation nous sommes des défenseurs des droits, des libertés, des personnels, foncièrement hostiles à la guerre, nous pourrions bien aussi en être victimes. Nous n'ignorons pas que ceux qui font ou soutiennent ces horreurs sont les mêmes que ceux qui ici cassent sans états d'âme nos acquis et les conditions de vie des personnels que nous représentons. »**

**Comme militante, je veux dans 20 ans alors que les dirigeants du monde entier exprimeront leurs regrets constatant qu'il s'agissait bien d'un génocide pouvoir me dire je suis fière de mon organisation, de ce qu'elle a défendu !**

**Vive la Confédération générale du Travail Force Ouvrière !**

# ACTUALITÉS

## Les Fonctionnaires en grève pour leur salaires



**D**ans le même temps nous apprenons que les actionnaires du CAC 40 se sont partagés presque 100 milliards d'euros (dont 63.2 en monnaie sonnantes et trébuchantes) l'an dernier soit presque 9 % de plus qu'en 2022 et 31% de plus qu'en 2017 (source bfm business).

Aujourd'hui FO revendique + 10% sur la valeur du point d'indice tout de suite et rattrapage de ce qui a été volé depuis 2000, soit 27.5%

L'intersyndicale CGT, FO, CFTD, UNSA, FSU, Solidaires, CGC et FA-FPT appelait la Fonction Publique à la grève le 19 mars pour les salaires et la défense du service public

Cette grève était prévue dans un contexte où le gouvernement MACRON a chargé GUERINI d'en finir avec le Statut de la Fonction Publique promettant une rémunération « au mérite », dans un contexte où l'argent pour la guerre coule à flots en contrepartie d'annonces brutales sur de nouvelles coupes sombres déclinées dans chaque ministère.

Bruno LEMAIRE a annoncé 10 milliards d'économies. Et, sans même une loi de finances rectificative, les décrets tombent...

Et la colère grandit ! À Paris, les enseignants n'ont pas attendus et se sont mis en grève dès la rentrée le lundi 26 février...

Les militants font état de discussions dans les assemblées générales et autres « lettres aux collègues » votées à l'unanimité posent les revendications (Les collègues du CHU demandent 300 euros mensuels tout de suite et pour tous afin de finir les fins de mois !)... et la question des moyens pour les satisfaire:

Face à l'autoritarisme de ce gouvernement, tirant les leçons de 14 journées d'action contre la réforme des retraites méprisées et balayées par les 49-3, attentifs à la méthode du « blocage » des paysans et aux grèves (cheminots, Tour Eiffel...), attentifs aux victoires comme à Eurotunnel, ils questionnent : « n'est-ce pas le moment de bloquer ? »

La grève massive dans l'Éducation Nationale le 1er février dernier avait ouvert la voie !

À ANGERS, un millier de fonctionnaires d'État ont manifesté, rejoints par les agents territoriaux des écoles (260 sur 500 se sont mis en grève !)

Le 12 Mars, nos camarades de la Ville d'Angers étaient réunis avec

300 agents sur le parvis de la mairie pour dire réclamer plus que les 30€ d'aumône consentie par les élus la revendication est clair dégel du point d'indice et augmentations de 150€ du RIFSEP (régime indemnitaires) sur 3 ans.

Dans ce contexte, ce sont 1200 manifestants qui se sont réunis à Angers au son des « On est là, on est là »

Même si Macron ne veut pas

Nous on est là

Pour le service public

Pour des postes, des effectifs

Même si Macron ne veut pas, nous on est là !»

Vous trouverez ci-après la prise de parole FO qu'a lu Magali Lardeux, secrétaire adjointe de l'UD et coordinatrice UIAFP du département :

« Les exonérations de cotisations accordées par ce gouvernement aux entreprises - et ce sans contreparties - s'élèvent à plus de 80 milliards !

Les amis du gouvernement d'Emmanuel MACRON, les actionnaires du CAC 40, se sont fait « la part du lion » en 2023 avec des bénéfices records de plus de 153 milliards !

# ACTUALITÉS

Et pas moins de 413 milliards sont fléchés pour le budget militaire d'ici 2030 ; avec une rallonge récente de 3 milliards... 416 milliards ! Alors que les médias aux ordres du gouvernement préparent les esprits à l'envoi de troupes aux sols et à l'Union Nationale ...

Tous derrière MACRON ? Certainement pas ! De l'argent pour leur guerre, pour les actionnaires : il y en a, et même à foison ! L'UIAFP FO 49 avec son UD, rejette la guerre et l'union sacrée.

PAIN, PAIX, LIBERTE. L'argent doit servir les besoins de la population et donc aller aux services publics !

Aucune raison de ne pas payer correctement les fonctionnaires étranglés financièrement et œuvrant dans des conditions de travail indignes à cause de réformes visant à détruire leur statut et le service public lui-même. Aucune, si ce n'est une volonté politique assumée par un gouvernement qui depuis des mois fait la sourde oreille aux revendications, aux sifflets, aux huées, aux casserolades...

10 milliards de coupes supplémentaires pour 2024, puis 20 milliards en 2025 annonce LEMAIRE. Les décrets tombent. Chacun fait le compte du nombre de postes, d'effectifs en moins, des impacts sur les conditions de travail, sur le service rendu aux usagers ... et chacun sait que GUERINI est placé en embuscade avec pour mission d'en finir avec le statut de la Fonction Publique...

Fonction publique d'Etat, hospitalière, territoriale : même combat ! Défense des services publics, 10% tout de suite et rattrapage de ce qui nous a été volé depuis 20 ans, soit plus de 27% de salaire !

Nous sommes nombreux aujourd'hui. Nos syndicats FO ont impulsé des assemblées générales pour échanger. Et dans nombre d'entre elles, il y a eu



discussion sur la façon d'y arriver. La question des limites des journées d'action a été posée et la question de la grève qui dure également... En Seine St Denis, les enseignants sont en grève reconductible depuis plus de 15 jours. En Loire Atlantique, les enseignants confrontés au choc des savoirs d'ATTAL ont décidé la grève sur 4 jours consécutifs. Dans le Maine-et-Loire, ils décident de réunions publiques avec les parents d'élèves contre le démantèlement de l'école publique pour faire grandir la mobilisation... Et ce quelques semaines après les blocages paysans, la sortie des taxis, des ambulanciers ... et après la victoire des salariés d'Eurotunnel suite à une grève qui bloque !

Bloquer l'économie, leur économie, c'est bien ce qui nous donnera gain de cause. Pour cela il faut que les assemblées générales poursuivent leurs discussions et décident de la grève ! À FO, nous sommes prêts ; aux personnels, aux agents de décider quand !

Un grand bravo aux personnels déjà mobilisés depuis plusieurs jours et qui méritent bien une ovation : pour les 50 agents terri-

toriaux de la commune de St Barthélémy d'ANJOU qui réclament 300 euros mensuels ! Pour les 300 agents territoriaux qui ont envahi le hall de la mairie d'ANGERS le 12 mars pour 150 euros ! Pour les agents de l'EPHAD César Geoffroy qui ont débrayé le 12 mars !

Et j'en oublie ... Les municipalités doivent sortir le chéquier ! Mais il faut également débloquer le point d'indice ! Et le point d'indice, c'est MACRON. Il faut également empêcher la destruction du service public, et la destruction du service public, c'est MACRON !

Pas sûr du tout qu'un gouvernement adepte du 49-3, annonce l'augmentation du point d'indice ce soir ... Pour faire céder un gouvernement autoritaire, il faut la détermination, la détermination elle se trouve dans le collectif.

Alors après la manifestation, dans nos écoles, nos établissements, nos services ... on discute des moyens efficaces pour faire céder le gouvernement ! Jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans la grève ? Car la grève, c'est le blocage et notre nombre, notre force ! »

## ACTUALITÉS

# Territoriaux : quelle que soit la ville, ils veulent une augmentation de salaire !

**D**ans le département les mobilisations d'agents territoriaux s'additionnent ! Partout ils subissent l'inflation de ces dernières années et la très faible augmentation de la valeur du point d'indice.



À Saint Barthélémy d'Anjou l'heure est à l'indignation et à la colère pour les agents territoriaux suite à l'octroi d'une hausse du régime indemnitaire de 15€ bruts par le maire. L'intersyndicale CGT / FO avec les agents ont décidé et voté la grève avant les vacances de Février. Nous sommes fatigués de voir nos salaires stagnants, nous sommes traités avec mépris lorsqu'il s'agit de reconnaissance financière

En cette rentrée scolaire après les vacances de février, le 11 mars 2024, pas de cantine sur les 3 écoles publiques avec le soutien des parents d'élèves « vous avez raison de vous battre, on peut écrire au maire pour soutenir votre cause ». À 10h30, 56 agents du technique, ATSEM, restauration scolaire, périscolaire scandent devant et dans l'hôtel de ville « nous ne voulons pas de vos miettes ». À la sortie de

la négociation, l'intersyndicale annonce que le maire ne lâche rien. Le lendemain les agents envahissent le marché. La réponse de la collectivité ne se fait pas attendre en envoyant à tout le personnel un courrier menaçant les invitant le vendredi 15 mars pour expliquer le contexte financier de la commune.

Les agents promettent d'autres jours d'action s'ils ne se font pas entendre notamment lors d'un conseil municipal.

Une caisse de grève est organisée par les agents pour leur permettre de tenir dans leur bras de fer avec le maire !

À ce jour la caisse de grève a dépassé les 5000€ dont plus de 700€ de la part de Force Ouvrière. La solidarité leur ayant donné confiance, les agents ont décidé de poursuivre leur mouvement.

agents dénoncent la proposition des élus 30€ bruts d'augmentation du régime indemnitaire.

Après un refus d'audience, les agents envahissent le hall de la mairie pour faire descendre la direction. Seule réponse de la municipalité, un courrier invitant les organisations syndicales à une rencontre avec l'élus RH. 30€ bruts après 15 ans de gel du régime indemnitaire, après des investissements conséquents sur Angers depuis 2014, mais rien pour les agents. Les agents ne veulent pas des miettes! La réponse sanglante de M. le maire dans la presse : « on n'a pas de planche à billets !

Le 14 Mars l'intersyndical était reçu par Mme Bienvenu (l'élus RH) et par le DGS de la Ville d'Angers.

**« Nous ne vivons pas dans le même monde »**



**À Angers, voilà plus d'1 an que les agents sont mobilisés « toujours en galère de salaire ».**

De nouveau, les agents territoriaux exigent une revalorisation du régime indemnitaire de 150€ pour tous, sur le reste du mandat. Le 12 mars ce sont près de 300 agents présents sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Dans le même temps 31 agents de l'EHPAD César Geoffroy manifestaient aussi devant l'établissement. Les

La condescendance habituelle de l'élus, traitant nos camarades d'agitateurs, n'a pas permis d'avancer sur les revendications !

Pire la Mairie considère qu'entre les 5 points d'aumône donnée par le gouvernement et les 30€ les agents devraient être contents

**Ces gens là ne comprennent décidément qu'une chose : le rapport de force !!**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## AG du Syndicat FO du Césame



**P**lus de trente camarades étaient réunis lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat des hospitaliers du CESAME.

L'occasion d'échanger autour de la situation catastrophique que traverse la psychiatrie, en crise depuis des décennies, faute d'investissement et d'attractivité.

Cette dernière année c'est un secteur de soins entier qui a fermé au CESAME, entérinant la disparition de 33 lits du fait de départs de psychiatres. Alors que les besoins

augmentent dans la population générale, notamment depuis la période Covid, l'offre disparaît comme peau de chagrin faisant la part belle aux regroupements d'activités, aux soins dégradés et à l'abandon des secteurs de soins, bases géographiques historiques d'organisation de la spécialité.

Toutes les interventions ont convergé vers la nécessité d'organiser la mobilisation des hospitaliers pour l'augmentation générale des salaires et l'amélioration des conditions de travail, préalables évidents à l'endigement de la fuite des personnels.

Des Bras, des lits, pour la Psychiatrie !

Le nouveau bureau du syndicat est composé des camarades suivant :

Secrétaire : Alexandre TALLIER

Secrétaire Adjointe : Florence LAFON

Secrétaire Adjointe : Mélanie MASSE

Trésorier : Thomas MICHEL

Trésorière Adjointe : Nathalie MAINFROID

Archiviste : Jean-Pierre BEKOL

Archiviste Adjoint : Valentin BASLE

Membres : Christine GARREC, Abdelkader MOTTIN

## UNEDIC : fin du paritarisme, un objectif du gouvernement

**L'**objectif du gouvernement d'atteindre le plein emploi en 2027, avec un taux de chômage autour de 5 %, semble un mirage.

Malgré les dures réformes imposées ces derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse, lentement mais sûrement. Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail a atteint 7,5 % au quatrième trimestre 2023 (+ 0,4 point en un an), selon les données pu-

bliées le 13 février par l'Insee. Et les experts ne sont guère optimistes pour l'avenir. La Banque de France prévoit un taux de chômage de 7,8 % en 2025. L'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) anticipe de son côté un «retournement de la courbe du chômage» avec un taux de 7,9 % fin 2024.

En parallèle, les faillites d'entreprises se multiplient. La Banque de France en a dénombré 55 492 en 2023 (+ 34,4 % en un an), principalement dans les secteurs du

commerce et du bâtiment, mais des entreprises de toute taille sont touchées.

Unédic : 12 milliards d'euros en moins en quatre ans

Malgré cette mauvaise conjoncture, l'exécutif a décidé en quelque sorte d'une ponction (par moindre compensation des exonérations sur les cotisations) de 12 milliards d'euros dans les caisses de l'Assurance chômage entre 2023 et 2026.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Objectif : financer France Travail.

L'Unédic, qui a présenté ses résultats financiers le 20 février, a été contrainte de revoir ses prévisions à la baisse, et souligne que le désendettement du régime sera nettement freiné. L'organisme paritaire table désormais sur 1,6 milliard d'euros d'excédents en 2023 (contre 3,6 milliards prévus), 1,1 milliard en 2024 (contre 3,8 milliards prévus)

et 3 milliards en 2025 (contre 6,5 milliards attendus).

Dans ce contexte, notre camarade, Michel Beaugas, secrétaire confédéral FO chargé de l'emploi, redoute «la perte définitive du paritarisme» en matière d'assurance chômage.

«Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre nous a menacé d'une nouvelle lettre de cadrage en

cas de dérive financière de l'Assurance chômage. Est-ce qu'un moindre désendettement et de moindres recettes pour l'Unédic par sa faute seraient une dérive financière ?». Il craint dans ce cas qu'un accord avec le patronat sur des règles encore plus strictes d'assurance chômage soit impossible à trouver. «FO n'ira pas négocier une nouvelle perte de droits juste pour avoir un accord», prévient-il.

## Assemblée Générale de la Santé Privée du 49



**L'Assemblée Générale de la Santé Privée a eu lieu le Mardi 12 Mars 2024 sous la présidence de Catherine Rocharde notre secrétaire de l'Union Départementale qui est aussi membre de la Santé Privée.**

Ce sont 35 adhérents qui se sont réunis pour ce temps important dans la vie du syndicat. La secrétaire du syndicat, Armelle Champagne, secrétaire de la Santé Privée 49 a présenté le rapport moral, Nathalie Chalopin en tant que trésorière a présenté le rapport financier.

Le rapport moral d'activités a été voté à l'unanimité.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

Lors de notre AG, ce sont 22 membres qui ont été élus au Conseil Syndical.

Le bureau de la Santé Privée a lui aussi été élu :

Armelle Champagne : secrétaire du syndicat

Carole Tavenard : secrétaire adjointe

Claire Lamour : secrétaire adjointe

Nathalie Chalopin : trésorière

Natacha Trumeau : trésorière adjointe

Hélène Navez : membre du bureau

Jacqueline Edouard : chargée de l'organisation

Les thèmes abordés et présentés à l'assemblée :

L'actualité internationale où chacun condamne le massacre à Gaza et la guerre en Ukraine. Nous avons d'ailleurs adopté une motion lors de notre AG, nous étions tous en accord avec la prise de position de la commission administrative de l'UD FO 49 du 12 Février 2024 «...qui confirme son engagement et sa mobilisation pour un cessez-le-feu immédiat

et l'arrêt des massacres à Gaza en Palestine comme en Ukraine ».

L'actualité nationale qui après le passage en force de la réforme des retraites par le gouvernement continue son plan d'austérité avec la loi des finances publiques, le PLFSS, la réforme chômage et la loi immigration.

L'actualité sur nos conventions collectives

Que ce soit dans le lucratif ou le non lucratif Force Ouvrière revendique des augmentations de salaire à minima à hauteur de l'inflation et se bat pour maintenir nos conventions collectives déjà existantes.

Dans le non lucratif 2023 a été marqué par le chantage du patronat pour la mise en place de la Convention Collective Unique Etendue. Le patronat refuse purement et simplement toute négociation sur les bas salaires pour imposer la CCUE afin de faire disparaître toutes les conventions collectives de notre branche.

2024 commence par la récupération du gouvernement de l'enveloppe d'un million prévu en 2023, suite à l'avis défavorable reçu par la commission d'agrément aux recommandations patronales déposées par AXESS.

Dans le secteur lucratif :

Dans nos conventions (FHP, SYNERPA et Thermalisme) Force Ouvrière a refusé de signer l'avenant 33.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Pourquoi ?

Parce qu'il entérine le Ségur en l'intégrant au salaire minimum annuel (REMAN) et aura pour effet d'être absorbé par le SMIC.

Parce qu'il fait disparaître la valeur du point,

Parce qu'une régularisation aura lieu en fin d'année s'il y a un écart entre salaire conventionnel et salaire établissement (qui veut des salaires incertains !!),

Parce qu'il ne valorise pas l'ancienneté

Parce que ces grilles ne s'appliqueront que si les employeurs reçoivent l'intégralité des financements.

À ce jour la fédération employeur n'a pas reçu les financements escomptés. Il n'y a donc pas d'application de l'avenant 33.

Que ce soit dans le privé non lucratif ou lucratif le constat est le même. Aucune revalorisation salariale n'est prévue par les fédérations employeurs.

Alors nous n'avons plus d'autre choix que la mobilisation !

Nous terminons notre assemblée générale par l'adoption d'une motion diffusée par l'Union Nationale de la Santé Privée et qui appuie la position de la Santé Privée du Maine et Loire ainsi que notre détermination sur les revendications portées par notre syndicat.

C'est pourquoi notre conférence des délégués sur les salaires qui a eu lieu le 20 Février prend tout son sens.

La Conférence des délégués sous la présidence de Franck Houlgatte, Catherine Rochard, Benjamin Delrue, et Murat Berberoglu :

Pour rappel 75 délégués des Pays de la Loire se sont réunis le 20 Février dernier à la salle du Doyenné pour dresser l'état de la situation dans notre secteur professionnel notamment sur la question des salaires. Étaient aussi présents des camarades du secteur public venant des différents CH/CHU de la région, venus apporter leur

soutien et considérant que nos revendications sur les salaires et les conditions de travail sont les mêmes.

Il y a eu de nombreuses interventions qui convergent toutes vers le même constat : nous travaillons dans des conditions de plus en plus dégradées et inhumaines tant pour les salariés que pour les résidents/patients que nous accueillons, et les salariés sont étranglés financièrement. Il devient urgent que les négociations sur les salaires reprennent. Pour le moment, la seule augmentation que les salariés voient c'est l'augmentation de la ligne correction SMIC quand celui-ci augmente.

Suite à cette conférence l'Union Nationale de la Santé Privée a organisé un webinaire et ce sont environ 75 personnes qui y ont assisté, une motion a été adoptée et sera diffusée dans les établissements auprès de l'ensemble des salariés dans le but d'organiser un mouvement d'ampleur à Paris devant le Ministère de la Santé. Cet appel est ouvert à tous afin d'unir nos forces.

## Grève à l'EHPAD Saint-Nicolas

**Une AG a réuni plus de 40 collègues le vendredi 15 mars avec FO devant la dégradation des conditions de travail de ces derniers mois. Il faut des bras maintenant !**

La grève et un rassemblement jeudi 21 mars à partir de 10h30 à l'entrée du CHU ont été votés.

Il est fait état de très nombreux

arrêts de travail non remplacés depuis des semaines, de postes vacants, de départs prévus depuis des mois sans aucun remplacement.

Le 21 mars dans le cadre d'une journée de grève ils étaient dès 10h30 devant l'entrée de l'établissement ! Ce jeudi 21 mars 2024, des collègues de Saint Nicolas se sont relayés toute la journée pour occuper l'entrée du CHU.

500 tracts ont été distribués aux usagers du CHU pour expliquer la situation à l'EHPAD.

La CGT est venue apporter son soutien à la mobilisation. Nous saluons leur présence.

La veille de la mobilisation, la direction du CHU d'Angers envoyait par mail, l'état des lieux des effectifs, résidence par résidence. Contrairement à ce qu'elle a pu avancer précédemment lors

# ACTUALITÉS

d'une rencontre avec une délégation, la situation est bien catastrophique : plus de 17 personnels manquent dans les résidences !

Cette mobilisation a d'ores et déjà permis de remettre au centre les revendications urgentes pour Saint-Nicolas et démontré que le personnel ne lâchera rien pour obtenir :

- Le recrutement des postes vacants
- Le remplacement de tous les arrêts
- Des renforts dans toutes les résidences.

Une nouvelle AG a été décidée, le 28 Mars 2024.



## Le gouvernement Macron-Attal multiplie les coups de force !

### Contre le « choc des savoirs » ! Pour un choc des moyens et des salaires !

GROUPES DE NIVEAUX



**A**près avoir décidé, de tailler à la hache dans les budgets publics – 10 milliards de coupe – le gouvernement a publié les textes sur le « choc des savoirs » le 17 mars.

Ce nouveau coup de force ne passe pas ! Il passe d'autant moins que ce gouvernement est isolé. Comme avec la réforme des retraites, il s'acharne à imposer ses décisions envers et contre tous.

Depuis début janvier, dans tout le pays, les personnels et les parents se mobilisent pour leurs re-

vendications (opérations « école ou établissement mort », grève, rassemblements devant les DS-DEN et rectorats, occupations de locaux...).

Depuis le 26 février, les personnels de Seine-Saint-Denis reconduisent la grève sur le mot d'ordre « Pas de moyens, pas de rentrée », pour le retrait du « choc des savoirs », et pour obtenir les heures de cours, les postes, les classes dont l'école a besoin pour continuer à exercer ses missions d'instruction.

Jeudi 21 mars, à nouveau, des milliers de personnels du 93 et de région parisienne ont manifesté en direction de Matignon. Le lendemain, un millier d'Assistants Sociales (sur moins de 3 000 en France) manifestaient sous les fenêtres de la ministre pour des augmentations de salaires. Même le week-end, les manifestations avec les parents, les lycéens se poursuivent : ils étaient 3 000 à Nantes samedi 23 mars, des milliers encore devant la préfecture de Bobigny dimanche 24.

Dans le 95, la détermination des personnels de Garges-lès-Gonesse qui ont occupé le rectorat de Versailles a permis d'arracher 157 heures au rectorat et à la DS-DEN pour abonder les dotations de plusieurs établissements, donnant ainsi une indication sur la fébrilité des autorités.

#### Dans le Maine et Loire

Le 19 Mars lors de l'AG, les collègues reviennent moins sur les salaires et la réforme de la fonction publique vouée à la liquider que sur le « Choc des savoirs » et les fermetures de classes/ les DGH, au centre des préoccupations. Néanmoins, c'est la politique générale qui est rejetée vivement dans de nombreuses prises de parole : uniforme, SNU et stage de 2nde obligatoire, peur de la marche à la guerre, nouvelles coupes de 10 et 20 milliards pour les années qui viennent, loi RILHAC, évaluations nationales, manuels labellisés, réforme des Lycées professionnels, coupes de 10 milliards puis de 20 milliards...

# ACTUALITÉS

Les raisons de l'état de la mobilisation, bien en-deçà du 1er février, porte sur le rejet des journées d'actions des collègues, des leçons tirées après 14 journées d'action sur les retraites... La mobilisation de Seine-St-Denis et de Loire-Atlantique sont mises en avant et des explications à cette disparité dans la mobilisation sont cherchées.

Pour sa part, FO explique comment s'est organisée la mobilisa-

tion en Loire-Atlantique : réunion aidée des syndicats unis dans chaque établissement avec prise de position des collègues pour la grève sur 4 jours consécutifs, puis AG inter-établissements avec des représentants de chacun d'entre eux qui ont un mandat pour représenter leur collègues, ce qui confère une légitimité de l'AG éducation à décider de la poursuite de la grève, en prenant en compte l'état d'esprit réel et

les revendications de la grande majorité des collègues du département... FO a appuyé pour impulser de nouvelles AG dans le Maine-et-Loire, assemblées générales locales, par secteur géographique dans les écoles ou en lien avec le collège de secteur, et sur chaque établissement pour échanger, ainsi que sur la multiplication des réunions publiques avec les usagers, les parents d'élèves

## LE CHAOS ANNONCÉ DES MESURES ATTAL

**LES GROUPES DE NIVEAU AU COLLÈGE : FIN DU GROUPE CLASSE AVEC LES MÊMES CONSÉQUENCES QU'AU LYCÉE : ANXIÉTÉ ET PERTE DE REPÈRES POUR LES ÉLÈVES. DÉGRADATION DES EMPLOIS DU TEMPS POUR TOUS...**

**STAGE EN ENTREPRISE EN SECONDE. « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS » À PARTIR DE LA 5<sup>ÈME</sup>**

**LES GROUPES DE NIVEAU POUR LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET FRANÇAIS : REMISE EN CAUSE DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE, PROGRESSIONS COMMUNES FORCÉES, CLASSES IMPOSÉES DANS LES RÉPARTITIONS**

**FERMETURES DE CPGE**

**CONFIRMATION DE LA SUPPRESSION DE LA TECHNOLOGIE EN 6<sup>ÈME</sup>**

**LES GROUPES DE NIVEAU POUR LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET FRANÇAIS : REMISE EN CAUSE DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE.**

**SNU EN SECONDE AVANT SA GÉNÉRALISATION ANNONCÉE POUR 2026**

**PRESSIONS CONSTANTES DES PARENTS EN COLLÈGE POUR REMETTRE EN CAUSE LA CONSTITUTION DES GROUPES**

**MENACES SUR L'ÉDUCATION MUSICALE, LES ARTS PLASTIQUES, L'ALLEMAND, LE LATIN... APRÈS LA SUPPRESSION DE LA TECHNOLOGIE... A QUI LE TOUR ?**

**PILOTAGE PAR L'ÉVALUATION (SYSTÉMATISATION DES ÉVALUATIONS NATIONALES)**

**LES STATUTS EN LIGNE DE MIRE : DEMAIN TOUS EMPACTÉS ? PROFS DE « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE » ? PROFS DE TOUT ET N'IMPORTE QUOI ?**

**LES GROUPES DE NIVEAU POUR LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET FRANÇAIS : REMISE EN CAUSE DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE.**

**SUPPRESSION DE TOUS LES DISPOSITIFS PERMETTANT DE TRAVAILLER EN PETITS GROUPES DANS DE NOMBREUSES MATIÈRES (DÉDOUBLEMENTS, AP...)**

**ACCENTUERA LES INÉGALITÉS DU SYSTÈME ÉDUCATIF, SANS APPORTER DE RÉELS BÉNÉFICES AUX ÉLÈVES**

**DIMINUTION DES HORAIRES D'IG POUR Y SUBSTITUER DE L'EMC.**

**PAS DE POSTES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ADMINISTRATIFS, AS, INFIRMIÈRES, AED...**

**EN LYCÉE : PRESSION SUR LES PROFS POUR LES NOTES DANS PARCOURSUP EN COLLÈGE : PRESSION SUR LES NOTES POUR AVOIR LE DNB**

**LES GROUPES DE NIVEAU AU COLLÈGE : DÉGRADATION DES EMPLOIS DU TEMPS POUR TOUS AVEC LA NÉCESSITÉ DES ALIGNEMENTS DES GROUPES EN FRANÇAIS ET EN MATH. MULTIPLICATION DES POSTES PARTAGÉS...**

**GROUPES DE NIVEAUX = TRI DES ÉLÈVES AU COLLÈGE  
CLASSE PRÉPA LYCÉE = TRI À L'ENTRÉE AU LYCÉE  
PARCOURSUP = TRI APRÈS LE LYCÉE**

**PRESSION DES PARENTS SUR LES NOTATIONS POUR L'OBTENTION DU BREVET COMME AU LYCÉE AVEC LA MISE EN PLACE DU BAC BLANQUER EN CONTRÔLE CONTINU QUI CONDITIONNE PARCOURSUP**

**SUPPRESSION D'ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES ET D'OPTIONS**

**MAINTIEN DU BACCALURÉAT BLANQUER ET DE SON CONTRÔLE CONTINU LE BAC NATIONAL N'EST PAS RÉTABLI**

**STIGMATISATION DES ÉLÈVES « LES PLUS EN DIFFICULTÉS » ET CONSÉQUENCES SUR L'AMBIANCE DE CLASSE**

# ACTUALITÉS

## VYV3 Pays de la Loire

### La Direction reste sourde aux revendications des Assistantes Audio.

**L**e rapport de force s'organise. Depuis des années, les salaires des assistantes audio comptent parmi les plus faibles de VYV3 Pays de la Loire. Face à ce constat et au mécontentement croissant des assistantes audio, le syndicat FO a pris l'initiative d'organiser une Assemblée Générale afin d'élaborer les revendications et décider des moyens d'actions à mettre en œuvre pour les faire aboutir.

Le 7 novembre la vingtaine d'as-

sistantes réunies en visio ont décidé de faire passer une pétition à l'ensemble de leur collègue avec les revendications suivantes :

- Un salaire de base à 23 675€
- Une augmentation générale des salaires de 2500€ nets annuels

Cette pétition a été massivement signée.

Lors des NAO. La direction leur a octroyé une prime de 500€ bruts annuels et a porté la rémunération minimum à 21 386€.

Lors de l'AG convoquée à la suite de ces NAO le 6 février, les assistantes ont jugé ces propositions inacceptables et ont décidé de déposer un préavis de grève pour le 22 février 2024.

La grève a été très bien suivie mais n'a pour le moment pas permis d'aboutir. Pour autant, cela n'a pas entamé la détermination des assistantes à faire aboutir leurs revendications légitimes.

Une autre AG est prévue le 29 mars pour envisager la suite du mouvement...

## Rapport «rendre du temps au français»

**C**e rapport qui n'est qu'une reprise des quatre-vingts mesures proposées par la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises), syndicat patronal, derrière un discours de bon sens apparent sur la simplification des règles et des normes, tous les projets de simplification, depuis ces dix dernières années, ont tous un point commun : simplifier la vie des entreprises.

Or simplifier la vie des entreprises va de pair avec la réduction des droits des salariés, la réduction du nombre et des moyens de leurs représentants.

La simplification conduit à limiter, voire à empêcher le dialogue social. Dès leur publication, FO a dénoncé une forme d'antisindicalisme primaire derrière ces propositions.

Les mesures de simplification ambitionnent, entre autres, de relever les seuils (d'effectifs de salariés) qui déclenchent un certain nombre d'obligations en matière

de dialogue social et de représentation des salariés.

La CPME propose de passer ce seuil de déclenchement des obligations légales de 50 salariés à 100 salariés.

Ce rapport propose également de réduire le délai de saisine des prudhommes. Le délai pour saisir le conseil de prud'hommes passerait de douze à six mois.

Pour FO, cette mesure a pour principal objectif de sécuriser les employeurs en s'en prenant aux droits des salariés. Depuis les ordonnances travail de 2017, le recours aux prud'hommes est plus compliqué et le nombre de saisines est en baisse constante. Entre 2017 et 2022, le nombre de nouvelles affaires déposées devant la juridiction prud'homale a diminué de plus de 26 %.

Eu égard au choc émotionnel que peut provoquer un licenciement, il est nécessaire de laisser au salarié un temps raisonnable de réflexion. D'autant plus que le délai de prescription, en matière de licenciement, a déjà été considérablement réduit ces dernières

années. Il est passé de trente ans jusqu'en 2008 à deux ans en 2013, puis à un an en 2017.

Le rapport propose également de faciliter le recours au temps partiel.

Pour FO, le CDI à temps plein doit être le contrat de travail de référence dans le privé, de même que le statut dans la fonction publique. Le temps partiel doit être réellement choisi et facilement réversible, dans le privé comme dans le public. Trop souvent imposé, il est facteur de précarité, de sous-emploi et de flexibilité. Les multiples dérogations possibles à la durée minimale de vingt-quatre heures par semaine pour les contrats à temps partiel rendent cette mesure inefficace, imposant au gouvernement de revoir au plus vite ces dérogations.

Ce rapport propose des changements qui, loin de simplifier la vie des entreprises, pourraient aggraver les problèmes de santé et de sécurité au travail en restreignant encore le dialogue social en France après les funestes or-

# ACTUALITÉS

donnances Macron de septembre 2017, qui ont débouchées sur un profond recul de la prévention et sans aucun doute contribuées à la remontée des accidents du travail, y compris mortels.

Est-il nécessaire de rappeler les chiffres de l'Insee ?

En 1980, la France comptait 1 423 accidents mortels. En septembre 2017, les ordonnances sur le travail, qui évoquaient déjà la nécessité d'une simplification du dialogue social, supprimèrent les CHSCT, les DP et les CE au

profit des CSE. Cette fusion des instances, en vérité, se réalisera essentiellement au détriment des représentants du personnel ancrés sur le terrain. Les CSE se mettront en place dans la continuité des CE et les membres actifs en prévention, particulièrement les CHSCT, seront éradiqués. Depuis lors, on ne peut que constater la hausse des accidents mortels. Ont ainsi été recensés 733 accidents mortels en 2019 et 693 en 2021. Ces accidents se produisent surtout dans les TPE

et les PME, là où l'action préventive est donc la plus urgente, ce qui impose de raviver le dialogue social qui sert la prévention et la productivité, alors qu'avec la suppression de l'exigence de créer une BDESE et surtout le rehaussement des seuils d'effectif pour constituer un CSE renforcé – ce seuil passerait de 50 à 250 –, ce rapport s'attaque directement à la transparence et à l'accès à l'information essentielle pour la prévention de la santé et la sécurité des salariés.

## Interview de Céline Frasin du syndicat FO Lonchamp

**Bonjour, Céline, peux-tu te présenter ?**

Je m'appelle Céline Frasin j'ai 38 ans. Je travaille chez Longchamp depuis 2012.

**Quel est ton parcours militant ?**

Lors du dernier mandat, j'étais suppléante FO au CSE. J'étais sympathisante, mais je n'avais pas encore pris ma carte.

J'ai décidé de m'engager dans le syndicat en 2023, au moment où il a fallu se battre contre la réforme des retraites.

**Vous avez eu des élections récemment, peux-tu nous en dire plus ?**

À la suite des élections, nous sommes l'organisation majoritaire avec plus de 55% de représentativité.

Nous avons 8 sièges sur 15 en CSE, j'y suis maintenant titulaire. Je suis aussi DS depuis les dernières élections.

**Comment se sont passées les Négociations annuelles obligatoires ?**

Le syndicat revendiquait une augmentation de 8% la direction a tout d'abord proposée 4%. Nous avons rendu compte aux collègues au travers d'un tract que nous avons diffusé dans l'atelier.

La direction a fini par proposée 5% découpé en 3.5% d'augmentation générale, 1.1 % d'augmentation individuelle et 0.4% en an-

cienneté.

La direction a revu légèrement à la hausse sa proposition, ce n'est pas à la hauteur de notre demande, mais proche de l'inflation de 2023.

Nous avons décidé de signer les NAO, mais restons très attentifs aux retours des salariés.

Par exemple, suite aux NAO, les collègues du service logistique qui travaillent en horaires décalés nous ont sollicité.

Ils avaient obtenu en fin d'année dernière, pour octobre, novembre et décembre, une prime «exceptionnelle d'équipe», ils souhaitaient la voir pérennisée lors des NAO.

Là où ils touchaient 170€ bruts de prime «exceptionnelle», la direction leur a octroyé 50€ bruts de prime d'équipe en dur. Cela n'est pas suffisant pour eux. Avec leur syndicat les salariés ont rédigé une pétition qui est en cours de signature.

Plus de la moitié de l'équipe l'a déjà signée.

**Tu as fait plusieurs stages depuis ton arrivée dans l'organisation, que t'ont-ils apportés ?**

À mon arrivée, j'ai pris conscience de la masse travail et de la responsabilité que les élus avaient envers leurs collègues. Après les élections, j'étais un peu «per-



due». Les formations m'ont rassuré et outre les connaissances que j'ai acquises, j'ai pu voir le soutien des camarades. Je sais aujourd'hui, que le syndicat sera toujours là pour m'aider.

**Que représente l'interprofessionnel à tes yeux ?**

C'est un formidable atout ! À chaque formation je découvre un peu plus l'importance de l'interpro. Ça permet de relativiser et de partager sur nos problématiques, de se rendre compte que beaucoup des revendications sont communes que ce soit dans le public ou le privé

# ACTUALITÉS

## CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ET PERMANENT

Depuis des mois, les gazaouis sont coincés dans une enclave qui représente 1/5 ème de notre département. Plus de 130 journalistes ont été tués depuis le 7 octobre dans l'exercice de leur mission d'informations sur les bombardements incessants et les crimes de guerre en cours.



Plus de la moitié des bâtiments de GAZA sont à terre, les écoles, les hôpitaux, les ambulances sont pris pour cibles...

La guerre totale de Benjamin NETANYAOU a fait plus de 32 000 morts dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants. Il y a déjà plus d'enfants tués dans ce conflit en 4 mois que dans tous les conflits sur la planète au cours des 4 dernières années !

Et combien de personnes sous les décombres ? Combien vont mourir de faim car l'aide humanitaire n'arrive pas, bloquée aux frontières par l'armée de NETANYAOU ?



Combien vont encore mourir dans d'atroces souffrances faute de soins ?

Ces atrocités ne se font pas dans le silence et l'indifférence des populations du monde entier qui manifestent depuis des mois !



Israël doit appliquer la décision de la Cour Internationale de Justice (CIJ) qui l'ordonne à empêcher tout acte de génocide contre la population palestinienne et de prendre des mesures immédiates pour permettre la fourniture d'une aide humanitaire aux gazaouis soumis à des représailles massives depuis le 7 octobre.

Les organisations syndicales qui défendent les droits, les libertés, les salariés, sont foncièrement hostiles à la guerre dont nous pourrions bientôt tous être victimes.



Comme 60% des syndicats américains qui représentent des millions de travailleurs et de travailleuses aux Etats-Unis où les manifestations sont massives, nos organisations syndicales appellent les travailleurs et les travailleuses à la solidarité et à la mobilisation pour faire pression sur les gouvernements complices du génocide et pour imposer le Cessez-le-feu immédiat et définitif à GAZA !

**CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ET PERMANENT !**

**SAMEDI 06 AVRIL 2024**  
**15H PLACE DU RALLIEMENT**

Angers, le 25 Mars 2024

Ne pas jeter sur la voie publique

**FO**

**15 MARS 1944**  
**15 MARS 2024**

**ADOPTION DU PROGRAMME**

**DU CNR**

**CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE**

**80 ANS**

*pour la justice sociale !*

**NOS ACQUIS**

*Sécurité sociale, retraite,  
réduction du temps de  
travail, Statut de la  
Fonction publique,  
indemnités de chômage*

**NOS DROITS**

*droit au travail et au repos,  
droit syndical et droit de  
grève, droit de vote des  
femmes, droit à l'éducation  
et à la culture pour tous*

**NOS LIBERTÉS**

*liberté syndicale, liberté de  
la presse, liberté  
d'association, liberté de  
réunion et de  
manifestation, démocratie*

*Aujourd'hui, plus que jamais,  
défendons-les !*

